



SEANCE PLÉNIÈRE
PALAIS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Discours du Président du Conseil Départemental
Monsieur Guy LOSBAR

Basse-Terre, samedi 24 juillet 2021

Mes chers collègues,

Chers compatriotes,

Je dois vous avouer que c'est avec une certaine gravité que j'ouvre les travaux de notre 2^{ème} plénière de la mandature.

Une gravité causée par la situation alarmante que connaît notre département au plan sanitaire, et qui est renforcée par ce que j'ai constaté en visitant le CHU de Pointe à Pitre hier encore.

Oui, mes chers collègues, **l'heure est grave !**

Et chacun de nous, et à travers nous, nos compatriotes, doit en prendre conscience !

L'explosion haussière des statistiques de la pandémie,

La saturation des services des urgences, qu'il s'agisse des urgences classiques ou des urgences covid,

La quasi-saturation des services de réanimation,

Tous ces éléments nous indiquent clairement que nous sommes au début d'une 4^{ème} vague de contamination d'une ampleur sans précédent !!

Je sais que nombre de nos compatriotes affichent une certaine défiance, pour ne pas dire une certaine hostilité, envers la vaccination contre le covid19.

Je sais que le choix de se faire vacciner relève à l'origine des libertés individuelles,

Mais je crois sincèrement que lorsque l'avenir d'une communauté de destins est en question,

Lorsque que la vie de la société, son développement et son attractivité sont en jeu,

Et bien chers collègues, sachez que je considère qu'en pareille circonstance politique, **le devoir de faire doit l'emporter sur le pouvoir de dire !**

Cela signifie que nous devons être à la hauteur de la mission qui nous a été confiée par le peuple en fixant le cap de la responsabilité!

Cela signifie que nous devons être capables de prendre des décisions courageuses parce que difficiles, et parfois impopulaires !

Cela signifie concrètement que **nous devons créer les conditions pour qu'un maximum de nos compatriotes puissent se faire vacciner !!**

Multiplier les centres de vaccination, au plus près de nos populations,

Donner l'exemple en nous faisant vacciner, tout comme nos proches, et en le faisant savoir,

Faire entendre la voix de la responsabilité guadeloupéenne en faisant fi de ceux qui cherchent à opposer une Guadeloupe à une autre,

C'est là tout le sens de l'engagement que nous avons pris avec le président de région et le président de l'association des maires,

Mes chers collègues,

Je ne saurais davantage démarrer nos travaux sans revenir sur le contexte juridictionnel de ces dernières semaines avec les décisions du tribunal administratif intervenues le 12 juillet dernier.

Comme nous pouvions nous y attendre, la juridiction administrative a procédé à l'annulation des élections départementales dans 3 cantons, des Aymes, de Baie-Mahault et de Baie-Mahault/Petit-Bourg,

La conséquence directe est donc, dès lors que cette décision sera définitive à l'issue du délai d'appel, que les électeurs devront être convoqués par le préfet, vraisemblablement au mois de septembre-octobre,

Et dans l'intervalle, ce sera donc un des membres du bureau, dans l'ordre du tableau, qui sera conduit à assurer les affaires courantes durant le temps de vacance de la présidence du département,

Mes chers collègues,

Je veux donc vous dire que c'est avec la plus grande sérénité que j'appréhende cette période,

Premièrement parce que je suis porté par l'immense confiance que vous m'avez témoignée le 1^{er} juillet dernier,

Ensuite parce que je suis persuadé de l'espoir que les électeurs de mon canton ont placé dans le binôme que je forme avec Sabrina ROGER,

Et surtout parce que je suis profondément convaincu que nous avons, collectivement, de très grandes choses à faire pour la Guadeloupe durant les 7 années de cette mandature inédite au sein de cette noble institution.

Oui, mes chers collègues, nous connaissons tous **la forte légitimité et la charge historique des compétences du Conseil Départemental.**

Ces compétences sont fondées entre autres sur les vertus désintéressées de l'action sociale et de l'aide à la personne, de l'enfance à la sénescence.

Nous portons aussi la compétence des routes départementales, de l'irrigation, ou encore de la gestion des collèges.

Autant dire que le mandat départemental contribue à la grande majorité des équilibres de la vie quotidienne de chaque guadeloupéen.

Il contribue à notre épanouissement commun. Le mandat départemental réinterroge sans cesse nos pratiques et nos perceptions de la justice et de l'égalité sociales.

Il entend garantir la réduction des inégalités. C'est en ce sens qu'il incarne une conception de « *Notre Vivre Ensemble* ».

Oui, mes chers collègues, **le département est bien LA collectivité de toutes les Solidarités.**

Et j'affirme qu'il le sera encore davantage avec notre majorité au cours de cette mandature 2021-2028, et bien plus encore avec l'appui de toutes celles et de tous ceux qui le voudront.

Car les affaires du Conseil Départemental sont avant toute chose les affaires du citoyen guadeloupéen.

Et en cela, je n'oublie pas le sens et la portée de l'ambition politique dont je vous ai fait part dans mon discours d'investiture le 1^{er} Juillet.

Je vous avais en effet parlé de l'aide sociale.

Mais au-delà j'ai aussi fait référence à l'Histoire : n'oublions pas en effet d'où nous venons, *Yo té pou nou sé.*

Je vous ai aussi parlé de démocratie, de concertation, de participation citoyenne, de solidarité fonctionnelle avec les autres collectivités et en particulier avec le Conseil Régional.

Je vous ai parlé de domiciliation du pouvoir local, de performance économique et d'équité sociale.

Toutes ces expressions fortes constituent la part contributive que la Collectivité départementale doit apporter au **Bonheur commun des Guadeloupéens.**

C'est pourquoi la feuille de route dont je vous ferai part au cours de cette séance plénière est la feuille de route des projets à réussir.

C'est à notre sens la feuille de route des priorités et des urgences.

C'est aussi celle des ambitions, à moyen et long terme, qu'il nous faut projeter et imaginer ensemble.

Celle de la satisfaction des attentes et des espoirs de nos concitoyens.

Oui, Nous voulons un Conseil Départemental en capacité d'investir dans le développement et la réussite des Guadeloupéens !

Et, en mettant l'usager au cœur de nos politiques publiques et de nos projets, notre projet de mandature sera articulé autour de trois enjeux fédérateurs qui irrigueront toute l'action de la Collectivité Départementale :

- **Responsabilité**
- **Solidarités**
- **Territoires**

Oui mes chers collègues, le Conseil Départemental que nous bâtissons ensemble sera au cœur de la Responsabilité. Il sera le Centre des Solidarités. Et il se positionnera au service de TOUS les Territoires.

UN CONSEIL DEPARTEMENTAL AU CŒUR DE LA RESPONSABILITE. C'est notre premier axe.

Nous nous attacherons pour cela à mettre en œuvre et garantir en priorité une **certaine idée de la Responsabilité publique**. Cette idée vaut pour nous tous, pour chacun de nous, en toutes circonstances.

Pour nous les élus, en premier lieu, car nous sommes tenus à un devoir d'exemplarité dans l'exercice de notre mandat départemental.

C'est en ce sens que nous avons reconfiguré nos commissions de travail au sein de la Collectivité avec une orientation de forte production et de forte concertation avec la collectivité régionale.

Nous garantirons la mise en œuvre du Contrat de Gouvernance Concertée par la tenue de commissions mixtes paritaires dont nous assurerons comme il se doit la transparence envers les usagers.

Nous organiserons également les modalités de rencontres régulières tripartites avec le Président du Conseil Régional et le Représentant de l'Etat.

Cette idée de responsabilité vaut également pour notre administration, car nous voulons tous un Conseil départemental exemplaire, transparent et surtout moderne.

Il doit être **exemplaire** dans la conduite des politiques publiques et en particulier dans le traitement des situations individuelles, qu'il s'agisse des délais d'attente trop longs, injustifiés ou inexpliqués, ou de l'absence de réponse aux administrés.

L'administration départementale doit aussi garantir la présence de ses services sur l'ensemble du territoire. C'est notre ambition, celle d'une **administration au cœur des territoires et pour un service départemental totalement présent en proximité.**

Aujourd'hui cette idée du service au public laisse une place considérable à l'innovation notamment par le biais du numérique.

Et c'est une dynamique que nous devons intégrer car il n'est pas admissible qu'en 2021 un demandeur soit contraint de se déplacer physiquement pour obtenir un formulaire d'APA alors qu'il devrait pouvoir le télécharger en quelques clics et bénéficier d'une instruction dématérialisée!!

Mais c'est surtout une dynamique que nous devons intégrer avec le principe de précaution que le Numérique ne saurait supplanter l'Humain.

Alors oui mes chers collègues, **notre administration doit être encore davantage transparente, davantage moderne.**

Et, en cela, elle se doit de favoriser la pratique de nouvelles formes de relation avec les usagers afin qu'ils deviennent de véritables acteurs « participatifs » voire « décisionnels » dans la vie de l'institution départementale.

L'administration départementale, du fait de ses compétences, doit naturellement demeurer l'administration pilote des coordinations :

- **Je prendrai l'exemple de la coordination avec l'ARS**, pour réussir les politiques publiques de santé.

Il nous reste en effet à travailler avec les institutions de la santé afin d'améliorer le parcours de santé de nos usagers dans tous ses confins : des prises en charges sociales et ambulatoires jusqu'aux plateaux techniques hospitaliers.

Il nous faut à cet égard un CHU qui rayonne sur le territoire.

Il doit être un CHU doté d'une grande performance, capable d'accueillir toutes les compétences guadeloupéennes dont le niveau de formation année après année ne cesse de croître. Il sera Un CHU prêt à prendre la quasi-totalité des pathologies et à prendre en charge tous les patients guadeloupéens. Ce dossier du CHU n'est pas une affaire réservée.

C'est aussi l'affaire de toutes les collectivités et celle de tous les usagers.

- **La coordination avec les communes**, car elles sont le cœur vivant et opérationnel de l'action du secours, de l'assistance et de la solidarité sociales. C'est avec elles que nous traduisons concrètement nos aides à la personne et les campagnes de santé publique, comme la vaccination. Vous l'aurez compris mes chers collègues, **je veux que nous redonnions au Département son rayonnement d'avant en redonnant toute sa place à la belle politique !** Il était coutume encore à une époque récente de connaître l'éducation à la santé de proximité. Cette éducation populaire était effectuée via les dispensaires. C'était au sein des communes, et cela marchait.
- **Je veux aussi évoquer la coordination avec l'Etat et avec les EPCI**, ceci dans plusieurs domaines, mais surtout en matière d'insertion et plus généralement en matière de lutte contre les exclusions. Créons, avec l'insertion par l'emploi, de la véritable compétence et de la performance économique.

Pourquoi pas en formant des futurs chefs d'entreprise qui pourront être des plus-values dans les secteurs du tourisme, du patrimoine, de la culture, de la transition énergétique et écologique ?

C'est à cette condition de la coordination que nous réussirons sur le territoire l'amélioration de la santé. Pour nos enfants, pour nos familles, pour nos personnes en perte d'autonomie.

C'est à cette condition que nous gagnerons la lutte contre la perte de chance, que nous garantirons l'égal accès aux soins.

Nous avons bien des luttes « silencieuses » mais nobles à mener pour notre conforter notre équilibre social : en matière d'exclusion sociale et mentale, en matière d'IVG et surtout l'IVG de récurrence, en matière de protection maternelle et infantile (PMI).

Rendez-vous compte chers collègues, chers compatriotes : Chaque année nous comptabilisons près de 100 mamans âgées entre 13 et 16 ans !!

Ce sont là des chiffres exorbitants qui doivent nous inciter à refuser une telle fatalité et à tout mettre en œuvre pour rompre cette spirale.

Je ne peux pas achever mon propos sur notre administration sans annoncer un chantier qui me tient à cœur. **L'administration départementale doit devenir plus performante et surtout plus ambitieuse en matière d'études et de statistiques territoriales.**

Je considère en effet qu'une administration qui ne prend pas le temps d'évaluer les politiques publiques qu'elle met en œuvre ne peut pas être davantage performante et cheminer vers plus d'excellence .

Nous sommes encore en difficulté quant à l'observation et la connaissance des inaptitudes et du handicap.

Nous sommes encore en insuffisance sur notre juste connaissance de nos populations âgées.

Autrement dit, nous ne maîtrisons pas totalement nos chiffres et nous ne disposons pas encore de toutes les données.

Une collectivité stratégique est une collectivité experte, capable de déployer un véritable observatoire territorial.

C'est à cette condition qu'elle pourra améliorer et affiner son service à la population. Nos outils d'ingénierie et de gouvernance devront donc nécessairement s'améliorer au cours de la mandature pour le service des territoires.

Cette idée de la responsabilité vaut surtout pour le Citoyen guadeloupéen. C'est à la condition que chaque usager exerce un pan de responsabilité partagée que nous réussions ensemble cette mandature.

Nous multiplierons donc les initiatives pour assurer et renforcer la participation citoyenne sur le territoire. Et chaque usager contribuera ainsi de façon concrète à la prise de décision publique.

C'est ce que nous souhaitons pour l'Eau, pour les Transports, pour l'Education, pour la Culture, pour l'avenir de nos aînés. Celui de nos enfants, celui de nos populations en situation de fragilité sociale et ou sanitaire.

Mes chers collègues, NOTRE CONSEIL DEPARTEMENTAL SERA AU CENTRE DES SOLIDARITES. C'est notre deuxième axe.

La solidarité c'est l'ADN de la Collectivité départementale. Le pilier de notre action publique.

Dire cela c'est confirmer nos dotations budgétaires pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). C'est aussi assurer sans faille le versement de la Prestation de Compensation du Handicap. C'est aussi s'assurer que nos demandeurs d'emplois soient tous insérés dans un véritable parcours d'insertion.

Je veux que nous bannissons de nos esprits cette approche « passive » de l'inclusion sociale des bénéficiaires du RSA. Nous les accompagnerons pour les mobiliser avec l'effort de tous les acteurs de l'emploi.

Nous les accompagnerons pour en faire, chaque fois que nous le pourrons, des créateurs d'entreprise, comme nous l'avons fait avec la région et Initiative Guadeloupe, avec la boulangerie sociale que nous avons inaugurée mardi dernier à Trois Rivières.

Le conseil départemental a, de ce fait, toute sa place dans le soutien au développement économique.

C'est pour ces raisons que nous devons envisager une nette reconfiguration du Budget départemental en faveur des politiques de solidarité. Il en va de la dignité de chacun.

Mais dire cela c'est continuer à approfondir nos efforts. **Nous continuerons à protéger et à accompagner nos enfants.** Le nombre d'enfants à la charge de la Collectivité en dit long sur les fragilités et les exclusions qui nous affectent. Cette société aujourd'hui est bien la nôtre. Il faut donc faire face au défi de **la protection de l'enfance** pour les publics les plus fragiles, pour les familles en difficulté et en tout point du territoire.

Les nouvelles formes d'exclusion sociale ne sont plus uniquement adossées à la pauvreté. Elles se présentent aujourd'hui différemment à travers l'isolement, les nouvelles formes d'addiction, les problématiques liées à la parentalité, les risques complexes de désocialisation.

Il nous faudra en conséquence **mieux former et mieux préparer nos familles d'accueil** notamment pour faire face aux nouvelles formes de détresse sociale, afin qu'elles puissent répondre à l'aspect psychologique des prises en charge des jeunes placés sous leur protection.

Toutes ces mutations doivent nous inciter, dans la recherche de solutions de prise en charge, à faire preuve d'esprit de responsabilité, et surtout à présenter des démarches d'expérimentation et d'innovation.

Notre objectif est clair: aucun mineur ne doit se trouver en situation non accompagnée au sein de notre GUADELOUPE.

Je n'oublie pas que **notre responsabilité envers notre jeunesse c'est aussi veiller au bon apprentissage de nos collégiens**, à l'investissement nécessaire pour la qualité des conditions d'accueil des établissements.

C'est un élément essentiel pour nous dans le cadre du Plan de Relance. Nous accompagnerons nos jeunes dans toutes les phases de leur accomplissement individuel.

Sur tous les plans, qu'ils soient éducatifs, citoyens, culturels, sportifs, professionnels.

Dans toutes les phases de leur présence en établissement, jusqu'à la pause méridienne que nous avons l'ambition d'animer au plan sportif et culturel en lien avec les municipalités.

Mes chers collègues, chaque année nous déplorons près de 1000 jeunes en situation d'échec scolaire après la 3^{ème}.

Refusons donc collectivement cet état de fait, et refusons de rester les bras croisés face à cette situation aussi grave qu'inacceptable.

Je crois sincèrement que c'est en transmettant des valeurs collectives de résilience à nos jeunes que nous pourrons les associer au maintien du lien social.

Un effort solidaire et sans précédent devra également être consenti pour la prise en charge de nos aînés. Nous le disions depuis des années et nous l'avons dit au travers du Contrat de

Gouvernance Concertée. Nous ne pourrons faire face de façon isolée au vieillissement de notre population.

Tout simplement parce que **c'est un bouleversement de passer, le temps d'une génération, du 3^{ème} département le plus jeune au 3^{ème} département le plus âgé de l'ensemble national.**

Il nous faudra assurer le financement de la résidence en EHPAD. Il s'avère déjà en ce moment difficile. Il nous faudra valoriser le travail des professionnels et des aidants du secteur. Nous devons anticiper et penser à l'aménagement de nos communes pour les personnes âgées et dépendantes. Là aussi, nous ferons preuve d'imagination, en écoutant par exemple davantage les recommandations de nos professionnels de proximité qui œuvrent pour le maintien à domicile.

Ouvrons-nous à des expérimentations sociales d'accompagnement qui font leur chemin et leurs preuves ailleurs, comme le baluchonnage et d'autres formes d'aides au répit des aidants.

Après la responsabilité et les solidarités, notre troisième axe, mes chers collègues, c'est celui d'un CONSEIL DEPARTEMENTAL AU SERVICE DES TERRITOIRES.

Je l'ai indiqué le 01^{er} Juillet, il nous faut **nous appuyer sur les acteurs du territoire.**

Car ils sont eux aussi porteurs des solidarités, et parce qu'il nous faut être à l'écoute de leurs démarches d'innovation.

Pour ce faire nous serons à l'écoute de leurs propositions, notamment à travers notre capacité d'investissement tout en veillant à l'équité territoriale.

C'est pour ces raisons que le Conseil Départemental prendra toute sa part dans les **grands sujets régionaux.**

Comme précédemment évoqué ce sera le cas pour la santé, mais aussi pour l'Eau, pour les Transports, pour les Mobilités de demain, la transition écologique, et pour le développement du Numérique.

C'est en ce sens que nous positionnerons **le Département comme l'acteur du développement équitable des territoires.**

J'ai évoqué l'idée de contrats de territoire, des **Contrats de Péyi** avec les EPCI que nous pourrions définir comme des instruments de pilotage et de coordination d'objectifs.

Ils pourraient par exemple nous permettre de partager des feuilles de route cohérentes et mieux suivies en matière de santé, d'éducation de citoyenneté et de sports, en matière d'enseignement, de transition écologique, d'agriculture, de développement économique avec une vision plus ambitieuse de la gestion des ports de pêche départementaux, d'insertion sociale et professionnelle, en matière de pouvoir d'achat, de politique de la ville, d'habitat et de logement.

Je souhaite d'ailleurs rappeler sur ce dernier point que **l'Habitat et le Logement pour tous** déterminent fortement la qualité de l'aménagement du territoire au sein des communes.

A cet effet nous sanctuariserons au Budget départemental des crédits d'intervention en faveur du logement social, de la construction et de la réhabilitation des logements collectifs comme privés.

Nous prendrons notre responsabilité pleine sur **la question des modes de production et de consommation responsables.**

Nous agirons en faveur de comportements vertueux notamment en favorisant la baisse des consommations d'énergie. Nous encouragerons aussi le « produire durable » localement notamment via la production d'énergies renouvelables.

Au sein des territoires, nous nous interrogerons sur l'ensemble des mobilités, avec les autres collectivités.

Bien entendu nous agirons en tenant compte de l'éco-responsabilité, en privilégiant le terrain des transitions énergétiques ainsi que le terrain de l'innovation.

Il s'agira surtout pour le Conseil d'envisager en priorité **les déplacements des usagers à mobilité réduite.** Ils méritent d'être mieux considérés dans les politiques d'aménagement du territoire. Mais sur ce sujet il faut aller au-delà du seul investissement financier. Nous devons renforcer la sensibilisation du public à intégrer dans la vie quotidienne les personnes atteintes de handicap. C'est un défi culturel et citoyen.

Plus que jamais le territoire c'est aussi la préservation de notre monde agricole. 35 000 Hectares de surfaces sont utilisés en Guadeloupe avec la prépondérance de la canne à sucre à raison de 12 000 Hectares.

2000 Hectares sont consacrés à la banane, et une part importante des surfaces est en jachère dont une partie est vouée à l'élevage.

Près de 10 000 hectares doivent être valorisés voire revalorisés. Nous disposons de surfaces foncières pour l'installation de nos jeunes agriculteurs, pour la diversification agricole.

Il convient d'aider la profession avec un effort particulier pour les petits planteurs, en assurant l'effectivité de l'accès à l'eau agricole, et aussi en mettant en place des dispositifs d'organisation et d'appui des producteurs en termes d'écoulement de produits, d'accès aux marchés publics.

Il s'agira aussi d'aider les petites unités à accéder aux aides à l'investissement, aux aides à l'équipement et à l'écoulement de leur production.

Nous l'affirmons depuis tantôt et nous continuerons à œuvrer dans ce sens, nous encouragerons la **structuration de nos filières** (agriculture, élevage, viande...) afin de valoriser nos productions locales et d'être en capacité de proposer un véritable **Projet Alimentaire Guadeloupéen (P.A.G).**

C'est à travers ce genre d'initiatives que nous parviendrons à l'objectif d'une alimentation saine pour nos enfants.

Nous parviendrons ainsi à prévenir le surpoids et l'obésité, par voie de conséquence la sédentarité. Et c'est aussi toute la portée de la création d'une commission spécifiquement dédiée à la question de la santé publique chargée d'élaborer un programme d'action offensif dès l'année 2021.

Et dans le même ordre d'idées, notre soutien ira également à une agriculture durable, agro-écologique et respectueuse de l'environnement.

Au sein des territoires, notre mission particulière nous amènera à **conforter et à concilier le Tourisme et le Patrimoine**. Nous assurerons la mise en valeur de nos sites patrimoniaux afin de renforcer l'attractivité touristique de notre territoire.

Notre patrimoine local riche d'histoire, de culture et de patrimoine bâti nous invite à une réflexion à approfondir pour l'attractivité de l'ensemble du territoire archipélagique : pour la Désirade, Terre de Haut, Terre de Bas, Marie-Galante.

A propos justement de nos îles. Elles constituent notre ensemble GUADELOUPE dont nous sommes si fiers. Nous devons redoubler nos efforts pour nos compatriotes Désiradiens, Saintois, Marie-Galantais, en répondant à leurs enjeux territoriaux généraux comme spécifiques.

Il nous faut être présents à la fois sur le terrain de la satisfaction des dossiers individuels et sur la réponse aux dossiers collectifs.

Comme je l'évoquais au début de mon intervention, nous ne pouvons pas laisser les dossiers des bénéficiaires – ceux des personnes âgées, et ceux des personnes handicapées en particulier – souffrir de délais de traitement allongés.

Vous le savez mes chers collègues, la question des délais est un sujet de modernisation de notre administration qui me tient particulièrement à cœur !

C'est pourquoi je demanderai que pour l'intégralité de nos dispositifs, soient fixés des délais précis sur lesquels nous communiquerons afin que chaque demandeur soit informé que, passé ce délai, sa demande sera considérée comme acceptée !!

Comme je l'ai dit, soyons irréprochables sur le versement de l'APA et sur celui de la prestation de compensation du Handicap.

Soyons en somme irréprochables sur le juste accompagnement des personnes.

Il nous faudra anticiper les demandes et aller vers la population afin de définir avec elle les meilleures réponses et les prises en charge adaptées aux situations posées.

Une attention toute particulière devra être accordée dans nos îles à la préservation des milieux. Notre environnement, nous l'avons dit, sera préservé à la condition de nos comportements vertueux et aussi à la condition de notre conscience, j'ajouterais même à la condition de notre fierté environnementale.

Dans nos îles et partout d'ailleurs préservons, réhabilitons et créons s'il le faut des **mares**.

Il nous faudra aussi dans nos îles repenser l'organisation et l'efficacité des prestations de santé publique collectives. Pour les dépistages, pour la vaccination. Cela passe nécessairement par l'obligation d'améliorer le niveau d'information des administrés, parfois encore trop laissés pour compte dans ce domaine. La meilleure information au sein des territoires reste à mon humble avis la proximité, la rencontre des populations.

J'ajoute deux points complémentaires pour nos îles.

Le premier est que nous n'avons pas achevé la réflexion pour **faciliter la mobilité inter-îles**.

En termes de déplacements, en termes d'organisation de ces déplacements. Dans un sens, comme dans l'autre. Le deuxième est **l'écoute à accorder à la population**.

La politique partisane est une chose, la gestion de l'humain en est une autre. Je ne peux pas me permettre de ne pas entendre toute la population des îles.

C'est pourquoi je recevrai et j'irai aussi vers tous les élus – pas seulement ceux de la majorité – afin de connaître et entendre tous les enjeux et sujets qu'ils estimeront légitimes et importants.

Ce sera aussi le cas pour les représentants d'associations, pour les représentants d'usagers, les leaders d'opinions, les personnalités qualifiées. C'est à cette condition que nous accomplirons le terrain concret du Pacte de Gouvernance Concertée : écouter tout le monde.

Nous l'avons aussi annoncé, **ce qui est pertinent est aussi ce qui a été fait et amorcé**. Afin d'assurer l'équilibre du territoire nous poursuivrons les orientations pertinentes puisées dans nos schémas environnementaux : à savoir le Rapport de Développement Durable (RDD), le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET), le Schéma des Espaces Naturels Sensibles (SDENS).

Au fond, et à bien y regarder j'ai presque envie de céder à la tentation de vous dire que la feuille de route de notre Conseil pourrait être une page à écrire qui s'appelle **CONCERTATION**.

La concertation est cette vertu de l'écoute qui amène à prendre les meilleures décisions après avoir pris le temps d'entendre les intérêts et les parties en présence.

C'est également une sage méthode qui consiste à éviter les certitudes pour leur préférer la brillante humilité du réalisable.

La concertation c'est aussi cette démarche qui remet en question les lenteurs qui confortent le statut quo.

La concertation c'est le respect de la minorité dans l'exercice de la responsabilité politique.

Voilà pourquoi je vous propose que nous confiions **la présidence de la Commission des Finances à un élu de la minorité**.

C'est un véritable engagement de transparence dans la gestion de notre collectivité.

La concertation c'est aussi une nécessaire et souhaitable évolution dans la conception et l'exercice du Dialogue social, en tenant nos engagements et en transformant nos dires en actes !

Nous devons mieux poser les termes du débat quand nous négocions au sein des entreprises publiques et privées.

Nous devons accepter de partager des enjeux qui nous dépassent afin de définir ensemble l'intérêt supérieur guadeloupéen, chaque fois que nécessaire.

La concertation c'est entendre ses frères et sœurs, sa famille, nos concitoyens et les usagers afin de trouver les meilleures solutions aux problèmes qui se posent à nous.

C'est tout le sens de la proposition d'instituer un conseil départemental des ambassadeurs de la jeunesse, constitué de collégiens élus chacun dans leur établissement pour constituer une force de propositions.

C'est ce sens de la concertation qui doit unir le Conseil départemental et les Guadeloupéens.

C'est cette démarche qui nous permettra d'innover dans notre pilotage des politiques publiques, avec un mode d'ouverture permanent vers toute forme de volontarisme.

Vous l'aurez compris, très chers collègues, c'est bien à l'écoute de notre population que **nous pourrions soutenir les justes investissements sur le territoire.**

Faire des choix politiques pour amortir et prévenir les conséquences de la crise sanitaire, sociale et économique qui affecte particulièrement les îles de Guadeloupe.

Conduire nos politiques publiques avec humanité pour les rendre légitimes et justes aux yeux de chacun.

En un mot faire de la belle politique en pensant et en agissant Guadeloupe !

C'est donc à cette belle et noble ambition que je vous convie collectivement chers collègues,

Je vous remercie de votre attention.

Guy LOSBAR

Seul le prononcé fait foi

